APCB – Améliorer la rédaction des clauses bénéficiaires

Code produit : APCB
Niveau : Perfectionnement
Modalité : Présentiel
Durée (en heure) : 7.0

Tarif : 0
Eligible DDA : oui
Public :

Commerciaux et gestionnaires d'assurance vie connaissant déjà les bases de l'assurance vie

Prérequis :

aucun

Objectif

Être capable d'appliquer les règles relatives à la rédaction et à la mise en jeu des clauses bénéficiaires

Programme de la formation

1- Généralités

- Définition de la clause bénéficiaire
- Différents types de bénéficiaires
- Utilité de la désignation bénéficiaire

2- Désignation du bénéficiaire

- Modalités de la désignation
- Détermination du bénéficiaire
- Clauses standards
- Clauses personnalisées

3- Contenu de la clause bénéficiaire

- Eléments de choix
- Diversité des clauses
- Clauses illicites

- Cas particuliers

4- Acceptation de la clause bénéficiaire

- Principes
- Modalités d’acceptation
    - Avant le dénouement du contrat
    - Après le dénouement du contrat
- Conséquences civiles et fiscales des clauses bénéficiaires
    - Sommes reçues par les bénéficiaires
    - Sommes versées par les souscripteurs
    - Cotisations manifestement exagérées

5- Révocation du bénéficiaire

- Etude des différents cas

6- Clause bénéficiaire face au droit des libéralités

- Bénéficiaire en cas de vie
- Bénéficiaire en cas de décès

7- Clause bénéficiaire démembrée

- Principe
- Quasi-usufruit
- Fiscalité

8- Recherche des bénéficiaires

- Dispositifs de recherche
- Textes législatifs

Moyens d’évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d’exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l’issue du stage
- Questionnaire d’évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Présentations et commentaires des principales jurisprudences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2022 AF2A. Tous droits réservés.